

- **Samedi 04/05 et Dim. 05/05** PRINTEMPS DES ARTS
Exposition peintures, sculptures, céramiques... toutes œuvres artistiques adultes et enfants
Salle F. Boschero Vernissage le 04/05 à 18h30, dimanche 05/05 de 9h30 à 18h
- **Dimanche 05/05** FÊTE DU PRINTEMPS ET DES PLANTS
Vide-grenier, stands d'artisans locaux et horticulteurs, buvette, stand crêpes de L'ARRIMAGE, animations de rue...
Place des Allées et théâtre de verdure
Rens. : syndicat d'initiative : 04 94 78 59 84
Bulletin inscriptions vide-grenier disponible en mairie
- **Lundi 20/05** FÊTE DU TOMBEBEAU à partir de 9h
Pique-nique, concours de pêche enfants, Ball-Trap
Rens. en mairie : 04 94 37 23 40
- **Vendredi 24/05** Projection CASABLANCA (1942)
de Michael Curtis avec Ingrid Bergman et Humphrey Bogart
Ciné-Club « 5 à 7 » L'Arrimage *Cinéma Le Cercle à 20h*
Rens. : 06 64 22 72 13 larrimage@free.fr
- **Samedi 25/05** REPAS DANSANT Salle F. Boschero à 12h
35^{ème} anniversaire des Rives du Cauron
Participation adhérents 20 € autres 32 €
Inscriptions au club le jeudi après-midi ou au 04 94 69 94 16 mail : guinebault.jean@orange.fr
- **Dimanche 26/05, Dimanche 9/06** Atelier Cirque
Jonglage, équilibre, tissu... Vous trouverez la discipline qui vous plaît !
Organisé par l'association Genus Artis
25€ par personne + adhésion association,
Salle F. Boschero de 10h-12h et de 13h30-16h30
Rens. : 06 26 71 67 60 genusartis@laposte.net
- **Mardi 28/05** SORTIE UZES et PONT DU GARD
Prix (voyage+repas+visites) : 30 € adhérents FEP (40 € autres).
Inscriptions et règlement (chèque à l'ordre de F.E.P. avant le 05/05 à adresser à : Christiane RODON 138 Ch. de Pourat 83149 BRAS
- **Vendredi 31/05 en soirée** FETE DES VOISINS
Voir article complet dans les « brèves » à la fin du journal
- **Dimanche 09/06** FÊTE DE LA CHEVRE ET DES PRODUITS DU TERROIRS *Place des Allées, toute la journée*
Produits du terroir, défilé des animaux, dégustation de produits laitiers, restauration sur place
Organisé par le syndicat d'initiative 04 94 78 59 84
- **Vendredi 14/06** Projection PIERROT LE FOU (1965)
de J.-L. Godart avec Anna Karina et Jean-Paul Belmondo
Ciné-Club « 5 à 7 » L'Arrimage *Cinéma Le Cercle à 20h*
Rens. : 06 64 22 72 13 larrimage@free.fr
- **Vendredi 21/06** FETE DE LA MUSIQUE à BRAS
Musiciens et danseurs, RDV au centre du village dès 19H00
- **Dimanche 23/06** BROCANTE ANNUELLE
Brocante et vide-grenier aux Allées
Ouverture des remises dans les rues principales du village
Restauration sur place *Organisé par le syndicat d'initiative : 04 94 78 59 84*

PERMANENCE DES ÉLUS

Vous pouvez nous rencontrer sur rendez-vous, nous contacter par téléphone au : 04 94 37 23 40, nous écrire directement par Email aux adresses suivantes :

- **Travaux** : Jacques TORNATO, jtornato@mairie-bras.fr,
- **Petite Enfance** : Sylvie BERNARD
- **Affaires Scolaires** : Frédéric GUARCH-FERRER, fguarchferrer@mairie-bras.fr, Virginie BIGOU
- **Jeunesse et Sports** : Franck PERO, fpero@mairie-bras.fr, Stéphane CROUZIL, Yan DEFONTAINE
- **Action Sociale** : Dominique DE PUYDT, ddepuyt@mairie-bras.fr, Doris ESCHBACH, Sylvie BERNARD
- **Economie & Emploi - Communication** : Jean-Louis ALAUX, jlalaux@mairie-bras.fr, Paul EZ ZAHER, Frédéric GUARCH-FERRER, fguarchferrer@mairie-bras.fr
- **Culture, Fêtes & Cérémonies** : Jacques TORNATO, jtornato@mairie-bras.fr
- **Environnement** : Guillaume LAURENT
- **Finances** : Franck PERO, fpero@mairie-bras.fr
- **Urbanisme** : urbanisme@mairie-bras.fr



NUMÉROS SERVICES MUNICIPAUX

■ MAIRIE	04 94 37 23 40
<i>Lundi au vendredi de 8h à 12h</i>	
<i>Mardi et jeudi de 8h à 12h et de 15h à 18h, samedi de 9h à 12h</i>	
■ POLICE	04 94 69 98 26
■ CCAS	04 94 37 23 40
<i>Lundi de 9h30 à 11h30</i>	
<i>Poste 37</i>	
■ POSTE	04 94 69 94 15
<i>Lundi au samedi de 9h00 à 12h00</i>	
<i>(sauf jours fériés)</i>	
■ DECHETTERIE et encombrants	04 98 05 20 10
<i>Ouverte tous les jours sauf mardi, dimanche et jours fériés.</i>	
<i>Horaires d'hiver (nov à fév): 8h00-12h00 et 13h30-17h30</i>	
<i>Horaires d'été (mars à oct): 7h45-12h00 et 13h30-18h00</i>	
Enlèvement des encombrants :	
<i>Tous les lundis sur RDV auprès de la mairie.</i>	
■ MEDIATHEQUE MUNICIPALE	04 94 37 23 47
<i>Mardi au vendredi : 15h30 à 18h00</i>	
<i>Samedi : 9h00 à 12h30 (sauf jours fériés)</i>	
■ SYNDICAT D'INITIATIVE	04 94 78 59 84
<i>Documentation en mairie (voir horaire mairie ci-dessus).</i>	
■ ECOLE maternelle et primaire	04 98 05 12 99
<i>(inscription en mairie)</i>	
■ GARDERIE	06 18 35 17 30
<i>Lundi, mardi, jeudi, vendredi</i>	
<i>7h30 à 8h40 et 16h30 à 18h30</i>	
■ CRECHE	06 21 14 38 89
<i>Lundi, mardi, mercredi</i>	
<i>8h00 à 17h00 (enfants de 3 mois à 6 ans)</i>	
■ CENTRE AERE	06 18 35 17 30
<i>Mercredi de 8h30 à 17h30</i>	
<i>Vacances 8h à 18h (sauf vacances de Noël)</i>	
<i>Renseignements et inscriptions en mairie</i>	

NUMÉROS D'URGENCE

■ SAMU	15
■ POMPIERS	18
■ GENDARMERIE	04 94 78 00 12

LA PHOTO DU MOIS
GRAND PRIX DE BRAS - Mardi 19 mars 2013
HIPPODROME D'HYERES, UT DE DOMPIERRE
Prince d'Espace et Magie de Dompiere
Bertrand COURRE, Vainqueur en 1'17"1 - Ep. Qualif. Critérium des 4 ans du Sud-est

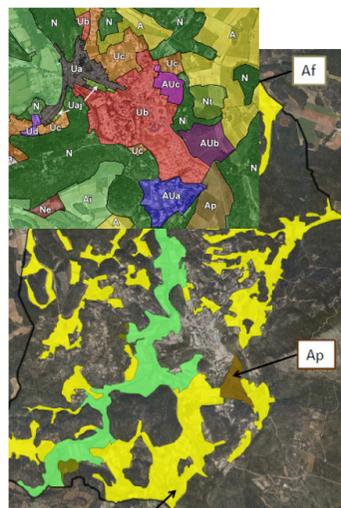


PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Voté à l'unanimité

Le 14 mars 2013 marque la fin de 4 ans de travail pour donner un avenir raisonné à l'urbanisme de notre commune, respectueux de son histoire et de son environnement exceptionnel. Ce PLU a reçu l'avis favorable de tous les corps d'Etat qui ont eu à se prononcer et à l'unanimité du conseil municipal.

A compter de fin avril 2013, le PLU est applicable, remplaçant l'ancien POS. Vous trouverez tous les renseignements utiles sur le site internet ou en mairie ■



APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Madame le Maire après avoir demandé aux membres du Conseil Municipal, s'ils avaient des observations à émettre sur le dossier de PLU, porté à leur connaissance, Entendues les conclusions et avis du Commissaire Enquêteur en date du 07 janvier 2013, qui a émis un avis favorable sur l'ensemble du projet d'élaboration du PLU ; Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 17 janvier 2013 portant mention des éléments modifiés entre le projet de PLU arrêté soumis à l'enquête publique et le PLU à approuver ; Vu la délibération du Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte, en date du 08 février 2013, accordant la dérogation d'ouverture à l'urbanisation, conformément à l'article L122-2 du Code de l'Urbanisme ; Vu le dossier de PLU comportant le rapport de présentation incluant l'évaluation environnementale, le projet d'aménagement et de développement durable, le règlement, les documents graphiques et les annexes générales ;

Considérant que le Plan Local d'Urbanisme tel qu'il est présenté au Conseil Municipal est prêt à être approuvé dans la mesure où le dossier a été amendé de façon à : intégrer les réponses apportées aux avis formulés par les PPA, dont celui du Préfet du Var; prendre en compte certaines demandes formulées lors de l'enquête publique.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal, d'approuver le Plan Local d'Urbanisme.

Approuvé, à l'unanimité.

Budget 2013

De nombreux projets se concrétisent

Des « places » pour les piétons



Alors que les travaux pour le ralentissement de la vitesse et la sécurisation du cheminement piéton rue Octave Gérard sont déjà bien avancés, de nombreux projets sur lesquels nous travaillons depuis plusieurs années vont enfin se réaliser : Le projet de réhabilitation de l'ensemble du centre village commencé avec la calade et la place Bonnaud atteint cette année une étape majeure avec les travaux de la place Sadi Carnot qui seront prochainement lancés.

Sur cette même période, l'aménagement du chemin de l'égalité, les parkings de la rue de l'égalité, de la rue Gambetta et de la Coopérative devraient également être lancés.

Au chapitre de la sécurité des piétons, des radars d'alerte sur la vitesse excessive vont



être installés aux entrées du village.

Dans les aménagements extérieurs, nous étudions actuellement la réhabilitation du site derrière la salle des fêtes (théâtre de verdure, square, piste de danse, bord de ruisseau...) afin de mettre plus en valeur le site tout en améliorant les prestations. Après plusieurs expertises, nous allons pouvoir réaliser la consolidation de l'ancienne mairie. L'objectif est réparer le bâti-

ment et de le protéger de toute nouvelle détérioration, en tenant compte des projets potentiels envisagés.

Nous avancerons également sur l'amélioration thermique de l'école (chauffage, protection solaire, ventilation...) et sur le chauffage de la salle des fêtes qui va être remplacé par un système beaucoup plus économique.

En ce qui concerne les voiries, de nombreux chemins et routes vont être réparés suite aux intempéries de l'année dernière pour lesquelles nous avons touché des subventions ■



Rythmes scolaires

Le temps de la réflexion...

Ce sujet qui nous concerne comme toutes les collectivités locales en charge d'une école primaire ne vous aura pas échappé, il a suffisamment occupé les médias pendant plusieurs semaines.

Petit rappel de la réforme

Le décret prévoit un retour à la semaine scolaire de 4 jours et demi.

Les 24 heures d'enseignement hebdomadaire seront redéployées sur 9 demi-journées, auxquelles viendront se rajouter

des activités pédagogiques complémentaires.

Les collectivités territoriales, selon les besoins recensés et en fonction des ressources pourront proposer aux enfants des activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation.

Face à la réaction des enseignants, des associations de parents et de nombreuses collectivités, le gouvernement a proposé un report de 1 an pour les collectivités qui le souhaitent.

Face à nombre d'incertitudes (*Incertitude concernant l'encadrement des activités ; Incertitude concernant les financements : pour notre collectivité, la dépense annuelle est estimée à 60 000 € ; Incertitude concernant les infrastructures qui ne permettent pas d'accueillir un grand nombre d'élèves pour des activités périscolaires*) et un délai de mise en œuvre irréaliste, le conseil municipal de Bras en accord avec les enseignants et les parents d'élèves a décidé de profiter de ce report ■

Concours des Villages Fleuris



De nouvelles catégories vous sont proposées

Suite à notre participation l'an dernier au concours des Villes et Villages Fleuris, nous avons eu la joie de nous voir attribuer 2 prix au niveau départemental.

Cette année, les balcons se garnissent déjà de quelques potées, parfois très originales !!!

Prêtez-y attention en vous promenant et participez vous-même à l'embellissement du centre et des alentours Brassois. Usez d'astuces et déployez votre créativité autour des fenêtres, portes, façades et jardins. Motivez-vous entre voisins. Participez avec vos instituteurs ou vos parents pour les plus jeunes !

Cette année, de nouvelles catégories vous sont proposées :

1ère -Maison avec jardin très visible de la rue.
2ème-Décor floral installé sur la voie publique
3ème-Balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue.

4ème -Fenêtre.

5ème -Façade ou Mur.

6ème -Immeuble Collectif, Lotissement, Copropriété.

7ème -Hôtel, Restaurant, Café, Commerce avec ou sans jardin, chambres d'hôtes, gîtes.

8ème -Domaine, ferme.

9ème -Ecole.



3ème Prix départemental 2012 : Maison avec jardin très visible de la rue de M. et Mme DEMAJEAN

A très bientôt pour les inscriptions 2013 (guettez le panneau électronique qui vous indiquera le moment venu !) ■

Nouveau règlement cantine

Les contreparties du succès

La cantine scolaire est un service facultatif, son seul but est d'offrir un service de qualité aux enfants de l'école primaire et maternelle de la commune de BRAS. Le nombre d'inscrit est en croissance permanente et ce sont en moyenne 180 repas qui sont distribués chaque jour (la capacité maximale du service est de 200 repas). Ces derniers mois, la souplesse que nous avions voulu donner aux inscriptions (quelques jours seulement avant le repas prévu) s'était retournée contre le service, un nombre hélas croissant de parent inscrivait leur(s) enfant(s) à la dernière mi-

nute, voire oubliant de les inscrire (c'est pour cette raison que de nombreuses communes proposent une inscription au trimestre ce qui est beaucoup plus simple à gérer...)

Ne souhaitant pas pénaliser l'ensemble des familles mais au contraire conserver cette souplesse, la commission cantine, les parents délégués, en accord avec les services municipaux ont décidé de mieux encadrer les conditions d'inscription, ce qui a fait l'objet d'un nouveau règlement approuvé par le conseil municipal. ■



Téléassistance

N'attendez pas d'en avoir besoin !

Le saviez-vous ?

La téléassistance est un outil peu coûteux et qui peut sauver une vie ! (la personne est équipée d'un médaillon d'une télécommande d'alarme sur elle-même ; en cas de malaise, il lui suffit d'appuyer sur le bouton pour lancer l'alerte)



Le CCAS a établi deux conventions avec l'association Delta Revie et l'association

Présence Verte pour mettre à votre disposition des appareils gratuitement ! Le CCAS a acquis ces appareils pour vous les confier sans avoir à payer une location de l'appareil. Il vous reste à payer une simple cotisation pour le service d'aide et de secours en cas d'appel. La plupart des preneurs de téléassistance ont eu un premier accident grave avant de s'armer d'un tel appareil. Mais pourquoi attendre ? Si vous vivez seul(e), si vous avez quelques problèmes de motricité ou si vous avez des vertiges ou des troubles cardiaques, par exemple, cet appareil peut vous sauver !

Si vous êtes déjà équipé d'un tel appareil et qu'il vous coûte plus de 13 euros par mois, renseignez-vous : peut-être avez-vous pris des options supplémentaires. Si ce n'est pas le cas, sachez que vous pou-

vez renoncer à votre abonnement à son échéance annuelle. Vous pouvez ensuite vous réabonner en demandant l'appareil gratuit au CCAS.

Mise en garde : Démarchage illégal !

Des personnes mal intentionnées se présentent de la part des associations de téléassistance locale ou du CCAS ou encore de la mairie à votre domicile. Ils prétextent que l'association dont vous dépendez déjà ferme ses portes en vous proposant de signer un nouvel abonnement... Les contrats proposés sont beaucoup plus coûteux et ne respectent pas les lois en vigueur sur ce service !!!

Pour toute question, joindre Dominique DE PUYDT du CCAS, adjoint à la mairie de BRAS ■



la Graine Indocile
pour une agriculture écologique, locale et autonome.

Ce printemps, La Graine Indocile fête l'ouverture du jardin partagé Ripamadafada, un nom chantant pour un lieu qui, nous l'espérons, chantera tout autant...

Depuis 2009, La Graine Indocile promeut une agriculture vivrière écologique et locale. Cela passe par la projection de documentaires, l'organisation de stages, la publication d'articles et de vidéos sur internet... La Graine dispose aussi de plusieurs terrains sur la commune pour expérimenter les nombreuses techniques propres à cette agriculture, toujours dans l'objectif de produire en préservant la vie du sol et en laissant la part belle à la nature. Bien entendu, ces jardins sont ouverts aux curieux (sur rendez-vous, c'est plus sûr...).

Mais pour cultiver avec la nature, encore faut-il avoir un bout de sol sous la main ! Alors pour les jardiniers privés de terre, La Graine propose Ripamadafada, un jardin partagé situé au lieu-dit La Grave, au bord du Cauron.



Pour 30€ par an + 5€ d'adhésion à l'association, chaque jardinier (ou groupe de jardiniers) aura accès à une parcelle individuelle ainsi qu'à une grande zone collective que les participants pourront aménager ensemble, et un « kit de semences » lui sera offert la première année. En échange, chacun s'engage à respecter la charte de La Graine Indocile (consultable sur le blog).

Des réunions de jardiniers seront organisées afin de décider ensemble des aménagements dans les zones collectives. Plusieurs membres « expérimentés » de l'association seront présents régulièrement pour animer ces réunions, partager leurs connaissances... et profiter de l'ambiance !

À propos de connaissances à partager, un grand merci à Harmonie grâce à qui plusieurs ouvrages de référence en matière de jardinage écologique sont à présent disponibles à la médiathèque de Bras ; et bien sûr, un merci tout aussi grand à la mairie pour l'intérêt porté aux projets de l'association !

Et pour commencer, La Graine vous convie tous et toutes ce dimanche 5 mai pour la journée d'inauguration du jardin : rencontre avec l'équipe associative, petit chantier participatif, « repas partagé » et détente au soleil !

Pour en savoir plus, pour réserver une place au jardin ou pour vous joindre à nous le 5 mai :

la-graine-indocile@free.fr

09.53.46.42.46

06.85.81.71.20

Le blog de l'association : <http://lagraineindocile.blogspot.fr>

NAISSANCES

■ HICHRI Haron né le 21 décembre à Brignoles de HICHRI Nejib et BEN BRAHIM Nora ■ LUPERINI TAM TSI Salomé Gui Qing née le 28 décembre à Brignoles de LUPERINI Simon et de TAM TSI Marine ■ MUNOZ Fael Salvatore Isidore né le 4 janvier à Aix-en-Provence de MUNOZ Juan et de VEAU Ophélie ■ PERRONE Léo Patrick Ange né le 9 janvier à Brignoles de PERRONE Damien et CARADONNA Florence ■ DUPRAZ Lohan né le 17 janvier à Brignoles de DUPRAZ Franck et GREGE Océane ■ PAGNARD Anaël Victor Roland né le 29 janvier à Brignoles de PAGNARD Cédric et PRATA Sandra ■ FUTOL Thibault Jules Charly le 17 février à Aubagne de FUTOL Vincent et MARC Axelle ■ OTTMANN Johanna Marion Chloé née le 20 février à Brignoles de OTTMANN Patrice et HUGON Marjorie

MARIAGES

■ FREDERIC Yann, Daniel, Patrice et PUTORTI Marjorie, Aline, Magali le 2 mars

DÉCÈS

■ SPINOGATTI Concetta le 9 janvier ■ POLI Joseph, Dominique, Antoine le 19 janvier ■ MARKAI Marc, Jean-Marie, Antoine le 1er février ■ COGNET Christophe, Michel, Georges le 14 mars ■ DUFAYARD Lionel, Pierre-François le 19 mars



Mme le Maire

Avec le retour du printemps viennent des rencontres désormais traditionnelles de notre village. Cette année, pour inspirer un vent convivial au sein de nos quartiers, la mairie s'est faite partenaire officielle de la Fête des Voisins qui aura lieu le vendredi 31 mai 2013. Vous trouverez sur le site de la mairie tous les renseignements et supports pour organiser cet événement entre voisins. (affiches d'inscriptions, cartons d'invitations, idées...). La mairie mettra à disposition des organisateurs qui se présenteront des tables, chaises, nappes, ballons, t-shirts aux couleurs de la Fête des voisins 2013 (à réserver par écrit - les premiers seront les mieux servis).

Que nos balcons retrouvent la fraîcheur des fleurs en boutons et nous ravirons le regard des voisins qui se sentiront accueillis ! Chaque groupe pourra faire remonter ses photos ou enregistrements vidéo sur le site officiel et celui de la mairie. Ce soir-là, le bruit des fêtes sera hautement souhaité ! Que chacun reparte le coeur en joie !

Nous en profitons pour remercier très chaleureusement toutes les associations qui oeuvrent pour un « Bon Vivre Ensemble ».

Angélique FROMION

Qu'on se le dise !

■ Cours d'échecs

Le F.E.P. se propose d'organiser, avec le concours d'un animateur, un cours de jeu d'échecs (initiation et perfectionnement) dès la rentrée de septembre, à raison d'une séance par semaine ouverte aux enfants et adultes.

Si vous êtes intéressés, prenez contact au 04.98.05.07.25, mail: annie.souef@free.fr

Rendez-vous au forum des Associations le dimanche 8 septembre à la salle Boschero toute l'après-midi.

■ Geste éco-citoyen de saison avant la pousse des herbes

Respectons la nature en promenade, prenons un sac pour ramasser les déchets divers qui bordent les chemins et les routes...

■ Événement à l'école nationale d'Aikido installée à BRAS

Les 2 et 3 avril 2013 ont eu lieu à Bras des cours exceptionnels Shu-meikan avec Dojo Mariko TAKAMIZO Shihan 6ème dan, Instructrice à l'Aikikai de Tokyo.



■ LE 31 MAI, invitez vos voisins à boire un verre !

Vous voulez participer à la Fête des Voisins. Mettez l'affiche devant votre maison en y inscrivant votre nom, l'heure et le lieu de l'apéritif et glissez les invitations dans les boîtes aux lettres !

Vous pouvez vous procurer l'affiche et les invitations en mairie ou en la téléchargeant sur internet. N'hésitez surtout pas à vous regrouper avec d'autres voisins pour organiser ensemble cette soirée !



■ Bienvenue à

BIJOUX&CO : Création et vente de bijoux et accessoires
4 lot Les Aires Neuves — 83149 BRAS
06 13 30 50 08 — beatrice.bernard14@wanadoo.fr